

provence
alpes **agglo**

N°3 | ÉTÉ 2023

Magazine



| Grand angle

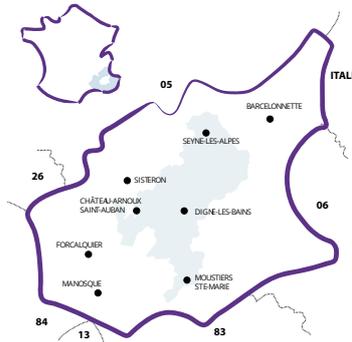
Une offre d'activités
de pleine nature
exceptionnelle
à découvrir !

L'AGGLO EN ACTIONS P. 12
9^{ème} édition du Festival Inventerre

PROCHE DE VOUS P. 14
Une nouvelle plateforme de covoiturage
libre et gratuite

DÉCRYPTAGE P. 17
Programme local de l'habitat

Les 46 communes de Provence Alpes Agglomération



1. Aiglun
2. Archail
3. Auzet
4. Barles
5. Barras
6. Beaujeu
7. Beynes
8. Bras-d'Asse
9. Champtercier
10. Château-Arnoux-Saint-Auban
11. Châteauredon
12. Digne-les-Bains
13. Draix
14. Entrages
15. Estoublon
16. Ganagobie
17. Hautes-Duyes

18. La Javie
19. La Robine-sur-Galabre
20. Le Brusquet
21. Le Castellard-Mélan
22. Le Chaffaut-Saint-Jurson
23. Le Vernet
24. Les Mées
25. L'Escale
26. Majastres
27. Malijai
28. Mallefougasse-Augès
29. Mallemois
30. Marcoux
31. Mézel
32. Mirabeau
33. Montclar
34. Moustiers-Sainte-Marie

35. Peyrus
36. Prads-Haute-Bléone
37. Saint-Julien-d'Asse
38. Saint-Martin-les-Seynes
39. Sainte-Croix-du-Verdon
40. Selonnet
41. Seyne-les-Alpes
42. Saint-Jeannet
43. Saint-Jurs
44. Thoard
45. Verdaches
46. Volonne

SOMMAIRE

p.4 RETOURS EN IMAGES

p.6 EN BREF

p.8 GRAND ANGLE

Provence Alpes Agglomération : un territoire exceptionnel pour la pratique d'activités de pleine nature

p.12 L'AGGLO EN ACTIONS

- 9^e édition du Festival Inventerre du 3 au 8 octobre
- « Éclairer juste » pour limiter les consommations énergétiques et protéger la biodiversité

p.14 PROCHE DE VOUS

Une nouvelle plateforme de covoiturage libre et gratuite

p.16 INITIATIVES

- Développement économique : élaboration et mise en actions d'une nouvelle stratégie 2022-2026

p.17 DÉCRYPTAGE

Programme Local de l'Habitat (PLH)

p.18 D'UNE COMMUNE À L'AUTRE

- Déchets : vers une harmonisation des collectes
- Modernisation et agrandissement de la crèche de Moustiers-Sainte-Marie
- Réseau d'eau potable : un chantier de réhabilitation innovant à Digne-les-Bains
- Inauguration de plateformes de compostage partagé dans huit communes

p.20 L'ENTRETIEN

Mickaël Savard, Directeur de l'usine chimique Arkema à Saint-Auban

p.21 À VOUS L'OBJECTIF

p.22 TRIBUNES POLITIQUES

p.23 AGENDA



Provence Alpes Agglomération
engagée en faveur de la transition écologique

Réchauffement climatique, pollution, érosion de la biodiversité : notre responsabilité à l'égard des générations futures est immense. Face à ces défis, Provence Alpes Agglomération s'engage de manière très concrète.

Nous l'avons bien compris, en engageant dès 2020, le Plan Climat Air Énergie Territorial de Provence Alpes Agglomération, un des premiers de la région. Sa mise en œuvre permet d'agir dans la lutte contre le réchauffement climatique en maintenant le cap sur la transition écologique grâce à plus de 49 actions touchant aux thématiques de la mobilité, de l'habitat, de l'écoresponsabilité, des énergies renouvelables, de l'économie circulaire, et de l'adaptation au changement.

Ce nouveau numéro vous détaille quelques-unes des actions de notre intercommunalité. Par exemple, le lancement de Mobicoop, plateforme de covoiturage local, apporte une réponse aux mobilités partagées du quotidien. L'opération « Eclairer juste » vise à réduire de 40 % la consommation énergétique, de protéger la biodiversité et de préserver notre ciel étoilé. Réduire nos déchets est indispensable : le changement du type de collecte des déchets à l'automne prochain doit nous engager dans un tri plus vertueux. Vivre dans un environnement préservé avec des équipements de loisirs adaptés aux activités de pleine nature comme avec les futurs sentiers réaménagés de Caguerenard. Agir pour la sobriété et l'efficacité énergétique passe par des opérations de réhabilitation énergétique des bâtiments comme celle du Centre culturel Simone Signoret à Château-Arnoux. C'est aussi nos actions en faveur d'une meilleure gestion de la ressource en eau avec des investissements importants sur nos réseaux d'eau potable. Enfin notre territoire est riche de sa biodiversité. Il s'agit même d'une des plus importantes de France métropolitaine, par le nombre d'espèces animales et végétales qui y vivent et s'y reproduisent. Il nous faut la protéger et mieux la comprendre. C'est le sens du Festival de la biodiversité Inventerre qui se déroule du 3 au 8 octobre 2023.

Vous le voyez, nous sommes engagés. D'ailleurs, Provence Alpes Agglomération n'est pas une intercommunalité comme les autres. C'est votre intercommunalité ! Elle vous accompagne au quotidien. Chaque jour, vous utilisez les services de l'agglomération en ouvrant le robinet, en prenant le bus, en sortant vos déchets, en allant à la médiathèque, etc. Nous restons plus que jamais à proximité des habitants et porteurs de projet, en garantissant un service public de qualité grâce à l'ensemble des agents engagés chaque jour à vos côtés. ●

Patricia GRANET-BRUNELLO
Présidente de Provence Alpes Agglomération
Maire de Digne-les-Bains

Provence Alpes Agglo Magazine N°3 - Juillet 2023

Directrice de la publication :
Patricia Granet-Brunello
Rédactrice en chef : Julia Vuillier-Devillers
Rédaction : Julia Vuillier-Devillers
Conception graphique et mise en page :
Mathilde Boudin--Queyrel
Photos : Provence Alpes Agglomération,
sauf mention contraire
Imprimerie : Arc en Ciel - imprimé sur
papier certifié PEFC
Tirage : 30 810 exemplaires
Dépôt légal : N° ISSN 2268-5278

Provence Alpes Agglomération
BP 90153 - 4 Rue Klein
04990 Digne-les-Bains cedex
Tel : 04 92 32 05 05

Retrouvez toute l'actualité de Provence Alpes Agglomération sur

 Provence Alpes Agglomération
www.provencealpesagglo.fr



18 au 25 mars Portes ouvertes de la classe préparatoire de l'IDBL

De nombreux parents, jeunes bacheliers et étudiants ont profité des portes ouvertes de la classe préparatoire publique aux écoles supérieures d'art pour venir échanger avec le personnel de l'IDBL et découvrir les travaux des étudiants exposés pour l'occasion. ◉



4 avril Rendez-vous du tourisme

Le palais des congrès de Digne-les-Bains a accueilli le premier «Rendez-vous du tourisme» des Alpes de Haute-Provence organisé par l'Agence de Développement. Cet événement était destiné à renforcer les liens et la coordination entre les acteurs du tourisme dont Provence Alpes Agglomération, particulièrement présente sur la filière du thermalisme et du bien-être ainsi que dans les activités de pleine nature. ◉



12 avril Forum de l'emploi

45 entreprises et 30 partenaires étaient réunis au palais des congrès de Digne-les-Bains pour participer à cet événement ponctué de tables rondes et d'animations. L'occasion, pour les visiteurs, de découvrir la diversité des emplois proposés sur le territoire, notamment dans les domaines du tourisme, de la restauration et des services au public. Provence Alpes Agglomération a présenté ses offres d'emplois, aux côtés des autres employeurs public. ◉



14 avril Réunion des maires sur le thème de l'eau

Cette réunion, organisée en présence des maires du territoire et des services de l'État et de l'Agence de l'eau, a permis d'évoquer les enjeux liés à l'eau et les actions mises en œuvre pour faire face aux épisodes de sécheresse.

Patricia Granet-Brunello, présidente de Provence Alpes agglomération, a notamment présenté le programme de travaux ambitieux porté par la régie des Eaux de la communauté d'agglomération afin de sécuriser et d'améliorer la distribution d'eau potable et l'assainissement des eaux usées pour ses 32 000 abonnés. ◉



29 avril Spectacle « Les Chants dans les champs »

Ce spectacle était proposé par Provence Alpes Agglomération dans le cadre de l'évènement « De Ferme en ferme » organisé par Agribio 04 et le GR CIVAM PACA. Un récit intime, drôle et poétique illustré et interprété par Anna Cosima Jentsch et Pierre Koffi Alanda. ◉



11 mai Forum santé seniors

200 personnes ont répondu présentes à cette journée inédite dédiée à la prévention, aux dépistages et à l'information autour de la santé des seniors! Un évènement organisé par Provence Alpes Agglomération, la Ville de Digne-les-Bains et son CCAS, la Mutualité Française en partenariat avec la CARSAT Sud-Est, Provence Santé Coordination, le DAC et le CLIC du Pays dignois grâce au soutien financier de la Conférence des financeurs de la Prévention de la perte d'autonomie et de la complémentaire AGIRC ARRCO. ◉



© Presse Orchestre Avignon

25 mai Concert de l'Orchestre national Avignon-Provence au Théâtre Durance

Comme chaque année, des artistes de renommée nationale se sont succédés au Théâtre Durance dans le cadre de la saison 2022-2023. Les musiciens de l'Orchestre National Avignon-Provence sont notamment venus pour une représentation scolaire dédiée à des lycéens dignois dans le cadre du dispositif *Orchestre dans les lycées*. La saison s'est achevée en beauté avec l'annonce officielle de la labellisation du théâtre en Scène Nationale. ◉



3 juin Fête du vélo

Le soleil et la bonne humeur était au rendez-vous de la 2^{ème} édition de la Fête du Vélo de Provence Alpes Agglomération organisée à l'étang des Salettes de Château-Arnoux-Saint-Auban. L'occasion de découvrir 5 parcours VTT et de promouvoir la mobilité douce. ◉

○ Médiathèques

Une nouvelle bibliothèque à L'Escale

Fin 2022, une nouvelle bibliothèque municipale a été inaugurée à L'Escale. Il s'agit de la 15^e structure à intégrer le réseau de Lecture publique de Provence Alpes Agglomération. Ses abonnés ont accès à l'ensemble des collections du réseau des médiathèques de Provence Alpes Agglomération, soit près de 200 000 documents, sans oublier les films, tutos, cours, documentaires et autres services en ligne accessibles depuis le site : www.paam.fr ○



○ Petite enfance

Le relais petite enfance évolue

Tables et chaises adaptables, lit-cabane, bac à livres, table à langer, matériel pédagogique, jouets sensoriels, piscine à balles... Cet hiver, le relais petite enfance Les Frimousses s'est équipé pour améliorer l'accueil des familles et s'adapter aux besoins des enfants et des assistantes maternelles.

Les locaux ont été rénovés et de nombreux équipements ont été achetés pour permettre la mise en place de nouveaux ateliers potager et cuisine !

Ces aménagements ont été réalisés avec le soutien du programme LEADER (Gal Dignoïs). ○

Création d'un portail familles

À partir du mois de septembre, un Portail familles accessible depuis le site internet www.provencealpesagallo.fr (onglet petite enfance) permettra aux familles de modifier leurs réservations et de payer les factures des crèches directement en ligne. ○

Nouveaux horaires pour la Récré

À partir du mois de septembre, le lieu d'accueil enfants-parents La Récré sera ouvert chaque mercredi toute la journée de 9h à 17h. ○

○ Transports

Achat de deux bus hybrides pour les lignes 1 et 2 du TUD



Progressivement, Provence Alpes Agglomération remplace la flotte vieillissante des bus du réseau des Transports Urbains Dignoïs (TUD) en privilégiant des véhicules plus écologiques.

Depuis le mois de juillet, deux nouveaux véhicules hybrides de la marque Volvo ont ainsi intégré la flotte des véhicules du TUD. Ces bus hybrides peuvent fonctionner à la fois à l'électrique et au B100 ; un biocarburant renouvelable produit à partir de colza 100% français. Ils garantissent une meilleure sécurité aux passagers, une réduction des coûts de maintenance, d'entretien et de consommation et permettent de diminuer considérablement l'impact environnemental des transports. ○

○ Mobilité

Valorisation de la ligne non-circulée entre Digne et Château-Arnoux : le projet se dessine

Ce projet d'envergure a franchi une nouvelle étape en février avec la présentation officielle des conclusions de l'étude d'opportunité.

Suite aux diagnostics réalisés, la solution envisagée porte ainsi sur la mise en place d'un train très léger associée au déploiement d'un réseau de voies douces et de services (covoiturage, vélos, etc.).

Les prochaines étapes impliquent l'étude approfondie des contraintes techniques et la détermination des conditions de financement du projet et de son mode de gouvernance. ○

○ Environnement

Nouvelle étape pour le Marathon de la biodiversité

Huit candidats ont d'ores et déjà été retenus dans le cadre du Marathon de la biodiversité.

Porté par Provence Alpes Agglomération avec le soutien de l'Agence de l'eau, ce dispositif doit permettre d'accompagner et de financer la plantation de 10km de haies et la création de 10 mares sur le territoire d'ici 2025. Un nouvel appel à projets sera lancé cet automne pour permettre à de nouveaux agriculteurs et communes d'y participer. ○

Plus d'infos sur : www.provencealpesagallo.fr

Programme européen

LEADER : de nouveaux fonds européens pour le territoire

Provence Alpes Agglomération a été sélectionnée par la Région SUD Provence-Alpes-Côte-d'Azur pour assurer la gestion du programme européen LEADER à l'échelle de son territoire pour la période 2023-2027. Un peu plus de 1,6 M€ de FEADER (Fonds européen agricole pour le développement rural) ont ainsi été attribués au territoire. Ces fonds européens, qui s'accompagneront de financements régionaux et départementaux, serviront à

financer des projets innovants autour de cinq thématiques principales :

- L'alimentation durable et circuits courts,
- L'énergie et l'environnement,
- Le tourisme durable,
- L'économie locale,
- La culture et la qualité de vie.

Des réunions publiques seront organisées prochainement pour composer le Comité de Programmation du nouveau Groupe d'Action Locale du territoire. ○

Adressage

Création d'adresses normées

Provence Alpes Agglomération accompagne les communes du territoire dans leur démarche d'adressage.

L'objectif est de créer des adresses normées (dénomination et numérotation des voies) pour chaque habitation, de sorte à faciliter les interventions des secours et le travail de divers services (livraison, service d'aide à domicile...). À ce jour, 22 communes disposent ainsi d'un adressage complet et la démarche se poursuit actuellement auprès de neuf communes supplémentaires. ○

Travaux

La réfection des bassins des thermes à l'étude

Une étude est en cours pour la rénovation des deux bassins des thermes de Digne-Bains destinés aux curistes. Ces travaux seront financés par l'État, la Région et le Département. ○

Travaux

Démarrage des travaux

de rénovation du centre culturel Simone-Signoret

Le projet de restructuration et de rénovation du centre culturel Simone-Signoret (plateau des Lauzières, Château-Arnoux-Saint-Auban) entre en phase opérationnelle. Les marchés des entreprises chargées de la réalisation des travaux ont en effet été notifiés en mai 2023 suite à la consultation relancée fin 2022 pour l'attribution des 14 lots. Le chantier démarrera en septembre-octobre pour une durée de 12 mois environ.

Modernisation et optimisation des espaces, amélioration de l'isolement, du confort thermique du bâtiment et du système de chauffage, mise aux normes pour l'accès aux personnes en situation de handicap... Ce projet ambitieux permettra d'améliorer considérablement l'accueil et les services au public proposés dans ce pôle culturel qui abrite le Cinématographe, une médiathèque, une salle d'exposition et un restaurant. Le Théâtre Durance bénéficiera quant à lui d'un nouveau vestiaire et d'un accès amélioré entre l'accueil et le bâtiment principal.

Pour permettre la réalisation des travaux, les locaux de la médiathèque seront déplacés dans des bâtiments provisoires installés à proximité afin d'assurer la continuité du service durant cette période. ○

Le montant total de l'opération est estimé à 4.550.000€ TTC.

UNESCO Géoparc

Valoriser l'art

dans la nature

Depuis août 2022, les UNESCO Géoparc de Haute-Provence et des Monts d'Ardèche portent ensemble un projet de coopération LEADER.

L'objectif ? Améliorer la valorisation touristique d'une offre culturelle qui fait partie de leurs singularités : l'art dans la nature. En effet, ces territoires disposent tous deux de collections exceptionnelles d'œuvres d'art contemporain installées en pleine nature (Collection d'Art en Montagne du Musée Gassendi en Haute-Provence et parcours artistique du Partage des Eaux dans les Monts d'Ardèche).

Ces véritables musées à ciel ouvert permettent aux visiteurs de s'émerveiller devant des créations d'artistes de renommée internationale s'intégrant parfaitement aux paysages et à l'environnement local. Réalisation de vidéos promotionnelles, d'outils de communication, éducteurs à destination des socioprofessionnels du tourisme, formations... : diverses actions ont d'ores et déjà été engagées dans le cadre de ce projet. Elles se poursuivront tout au long de l'année 2023. ○



Logement

Création d'une

Conférence Intercommunale du Logement (CIL)

En janvier 2023, Provence Alpes Agglomération a créé une Conférence Intercommunale du Logement (CIL) pour mettre en œuvre la réforme des attributions du logement social (l'État ayant confié cette compétence aux intercommunalités). La CIL doit permettre de définir de façon collégiale les orientations de la politique intercommunale d'attribution pour les 3000 logements sociaux du territoire et favoriser la visibilité et la transparence des conditions d'attribution. Mené avec les représentants des collectivités locales, des professionnels de l'habitat et des associations du logement, ce travail aboutira en décembre 2023. ○

Une offre d'activités de pleine nature



Reliefs alpins, rivières turquoise, grands lacs, vallées, Terres noires, sites géologiques d'exception... D'une beauté étourdissante, notre territoire est doté de paysages variés propices à toutes sortes d'activités de pleine nature. Une richesse que Provence Alpes Agglomération valorise et met à profit de ses habitants et touristes.

« **L**es touristes qui viennent sur le territoire ont souvent conscience de la richesse remarquable des paysages qui s'offrent à eux et de la panoplie d'activités de pleine nature possibles.

S'il est important, pour Provence Alpes Agglomération, de continuer à valoriser cette offre auprès d'eux, à travers les Offices de Tourisme, il est également essentiel de la promouvoir auprès des habitants, explique Nathalie Esclapez, vice-présidente de Provence Alpes Agglomération déléguée aux activités de pleine nature. Souvent gratuites, les activités outdoor sont adaptées à toutes les aptitudes sportives et permettent à chacun de profiter de notre patrimoine naturel d'un bout à l'autre du territoire. Elles contribuent directement à son attractivité et à notre qualité de vie ! »

La communauté d'agglomération a fait des activités Outdoor l'une des quatre filières

d'excellence de sa stratégie touristique et s'est dotée d'un service dédié. Son rôle ?

L'Agglomération entretient les sentiers

Entretien, valoriser et sécuriser 1700 km de sentiers (pédestre, trail, équestre et VTT) mis à disposition du grand public sur les 46 communes du territoire.

« Les agents du service Activités de pleine nature débroussaillent l'ensemble des sentiers, effectuent des petits terrassements quand cela est nécessaire, coupent les branches dangereuses ou gênantes, fabriquent certains équipements (passerelles, ponts, etc.), font du repérage et installent la signalétique, en supprimant petit à petit toutes les balises plastiques au profit de balises écoresponsables », précise Nathalie Esclapez.

Le service assure également la gestion des quatre sites naturels aménagés par

Provence Alpes Agglomération (col de Fontbelle, via ferrata de Digne-les-Bains, Tour du lac de l'Escale, col du Fanget) et participe à l'organisation de nombreuses manifestations outdoor.

Chaque année, il coordonne par ailleurs des travaux de plus grande ampleur destinés à améliorer la qualité de l'offre existante.

Après les aménagements écotouristiques du Tour du lac de l'Escale et la création de la passerelle suspendue de Haute-Provence en 2022, les chantiers à venir comprennent la valorisation et sécurisation du sentier de Caguerenard et l'aménagement d'une voie douce entre le Musée Promenade et la Dalle aux ammonites à Digne-les-Bains (voir page 11).

« Aujourd'hui, les activités de pleine nature intègrent pleinement les enjeux d'écoresponsabilité, souligne Nathalie Esclapez. Nous ne sommes plus dans la démarche d'utiliser la nature mais de la découvrir et de la préserver ! L'objectif n'est pas de créer de nouveaux sentiers mais d'améliorer et de structurer l'existant en mettant l'accent sur la pédagogie et la sensibilisation, en lien avec l'UNESCO Géoparc de Haute-Provence. »

exceptionnelle à découvrir !

Des centaines de parcours **pédestres, équestres, trail et VTT** sur tout le territoire

Sportifs aguerris, familles en recherche de sorties pédagogiques et détente, amateurs de sensations fortes, amoureux des grands espaces... : profitez des parcours entretenus par Provence Alpes Agglomération pour admirer les plus beaux panoramas du territoire, plonger au cœur de paysages insolites et découvrir les sites emblématiques de l'UNESCO Géoparc de Haute-Provence !

Randonnées **pédestres**

Notre territoire compte 1700 km de sentiers balisés inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) comprenant 150 itinéraires pédestres dont huit chemins de Grande Randonnée (GR®) et GR® de Pays ainsi qu'un itinéraire de 150 km ponctué de « Refuges d'art ». D'une durée variant d'une heure à plusieurs jours, ces itinéraires cheminent aux abords des lacs, rivières, cascades, montagnes et vallées des 46 communes de l'agglomération. Ils permettent d'accéder à des panoramas majestueux mais aussi de découvrir la faune, la flore et les patrimoines géologique et culturel du territoire. ○

Retrouvez les plus beaux itinéraires de randonnée sur le site
www.rando-alpes-haute-provence.fr

Le saviez-vous ?

Géré par Provence Alpes Agglomération, le Col de Fontbelle a fait l'objet, en 2020, de divers travaux permettant un meilleur accueil du public (aménagement touristique du col doté d'une aire d'accueil vélo et équestre, changement de la signalétique, création d'aires d'interprétation, d'un belvédère, d'un sentier de découverte pédagogique, d'une aire de pique-nique et amélioration des aires de stationnement avec accès aux personnes à mobilité réduite).

Randonnées **équestres**

Provence Alpes Agglomération est traversée par cinq itinéraires équestres dont La Route Napoléon à cheval, Les tours du Verdon à cheval, Les Monges à cheval, La Haute-Provence à cheval et Blanche Serre-Ponçon à cheval. Diverses randonnées et balades équestres de durées variables (1 h à plusieurs jours) sont proposées dans les 13 centres équestres du territoire comprenant trois centres labellisés Tourisme Équestre. ○

Zoom sur...

Randonnée de la Crête de Gérüen

Si votre cœur balance entre reliefs montagneux et paysages de Provence, cette randonnée est faite pour vous ! Partant du parking du col de Fontbelle (Le Castellard-Melan), ce joli itinéraire jonché de pins noirs, de lavandes et d'edelweiss vous mènera jusqu'au sommet de la crête de Gérüen culminant à 1880 m d'altitude. Le cheminement se fait en sous-bois puis longe la barre rocheuse jusqu'à la crête, offrant une vue panoramique des Alpes de Haute-Provence jusqu'à la Basse Provence.

Infos pratiques : 3 h 45 – 13,6 km - 720 m de dénivelé – difficulté moyenne
Itinéraire à retrouver sur www.rando-alpes-haute-provence.fr
ou auprès de l'office de tourisme de Digne-les-Bains

Zoom sur...

La Route Napoléon à cheval

Premier itinéraire de France à avoir été labellisé Grand Itinéraire Équestre, La Route de Napoléon à cheval vous mènera sur les traces de l'Empereur Napoléon Bonaparte qui le parcourut en 1815 avec ses troupes.

Cet itinéraire de 350 km traverse 32 communes entre Grasse et Vizille. Il relie notamment Digne-les-Bains à Sisteron via le Val de Durance.

VTT

Provence Alpes Agglomération possède l'un des plus vastes domaines VTT de France avec 2300 km de parcours VTT et plus de 100 itinéraires balisés pour toutes les pratiques (randonnée, VTT électrique, X-Country, All Mountain, Enduro, Descente, Gravel, VTT nocturne...) dont 80 circuits entretenus par Provence Alpes Agglomération. On y retrouve l'incontournable site des Terres Noires, mais également quatre Bike-Park (dont l'EVO Bike Park classé parmi les 10 meilleurs mondiaux) et trois Grandes Traversées VTT (Alpes-Provence, TransVerdon, Chemins du Soleil). ○

Zoom sur...

Parcours des Terres noires N° 17

Véritable paradis pour les VTTistes aguerris en quête de défis, le parcours 17 des célèbres Terres noires constitue l'un des plus beaux sentiers du secteur. Partant du Bistrot de Pays de Marcoux, il traverse le sommet de l'Emporte et passe par les villages de Draix et d'Archail pour rejoindre les célèbres Terres noires et leurs toboggans de robines jusqu'au sommet de Latty. Un sentier technique qui plaira aux VTTistes les plus joueurs.

Infos pratiques : 24 km – 3h30 – 850 m dénivelé – Niveau noir – Très difficile
Plus d'infos sur : www.dignelesbains-tourisme.com

Le saviez-vous ?

Labellisé « Espace Cycloport », notre territoire abrite 19 parcours vélos dont cinq parcours cyclotouristiques balisés par le Département et 15 cols routiers à gravir. Chaque été, Provence Alpes Agglomération s'associe au Département des Alpes-de-Haute-Provence pour organiser l'opération « Cols réservés aux cyclistes » visant à favoriser la pratique du vélo en toute sécurité.

L'édition 2023 des Cols réservés aux cyclistes se tiendra du 5 au 28 juillet, avec un col réservé aux cyclistes chaque mercredi matin. Profitez-en pour gravir gratuitement et en toute sécurité les plus beaux cols du territoire :

- Col du Fanget (1459 m) réservé aux cyclistes les 5 et 19 juillet
- Col du Corobin (1211 m) réservé aux cyclistes le 12 et 26 juillet

Plus d'infos sur : www.provencealpesagallo.fr

Trail

Les reliefs montagneux du territoire font aussi le bonheur des amateurs de trails qui disposent de 35 parcours répartis sur quatre secteurs (Vallée de la Blanche, Pays Dignois, Val de Durance, Verdon).

La Tête de l'Estrop culminant à 2961 m et le kilomètre vertical du Blayeuil comprenant 1000 m de dénivelé sur moins de 3 km offrent des terrains de jeux particulièrement adaptés aux plus sportifs ! ○

Zoom sur...

Itinéraire trail « Voie romaine et Vénasclé »

Au mois d'avril, cinq parcours de trail ont été inaugurés à Moustiers-Sainte-Marie pour former un nouveau territoire de trail mêlant des portions techniques et exigeantes à des portions plus accessibles. D'une difficulté moyenne, l'itinéraire « Voie Romaine et Vénasclé » offre un parcours très ludique débutant par une longue montée. Il traverse le plateau sauvage de Vénasclé avant de revenir par la voie romaine avec des vues imprenables sur le lac de Sainte-Croix.

Infos pratiques : 1h30-2h - 12 km - 490 m de dénivelé - Difficulté moyenne

La via ferrata du Rocher de Neuf Heures

D'une longueur de 750 m, la via ferrata du Rocher de Neuf Heures offre des vues imprenables sur la ville de Digne-les-Bains. En 2021, cet équipement géré par Provence Alpes Agglomération a fait l'objet d'importants travaux d'extension et d'amélioration comprenant l'aménagement d'une nouvelle portion de falaise, l'ajout de plusieurs agrès ludiques dont une tyrolienne, de sept points de découverte sur la thématique des oiseaux et des chauves-souris et d'une terrasse d'interprétation et de repos sur le thème des vautours.

Elle est accessible en 45 minutes de marche depuis le centre-

ville de Digne-les-Bains et comprend trois parcours de durées variables (45 minutes à 3h30/4h) classés difficiles (D).

L'accès à la via ferrata est gratuit et ouvert toute l'année. Pour s'y engager, il est cependant indispensable de posséder le matériel spécifique adapté, de connaître son utilisation et les techniques de progression de l'escalade.

Une location de matériel est proposée à l'Office de tourisme de Digne-les-Bains. ○

Plus d'infos sur : www.dignelesbains-tourisme.com

Le Tour du lac de l'Escale

En juillet 2022, Le Tour du lac de l'Escale s'est révélé sous un nouveau jour grâce à un ensemble d'aménagements écotouristiques réalisés par Provence Alpes Agglomération pour faciliter l'accueil des publics, valoriser la biodiversité exceptionnelle du site et favoriser l'observation naturaliste.

Ce site remarquable, classé parmi les Espaces Naturels Sensibles (ENS) du Département des Alpes de Haute-Provence, se découvre désormais à pied ou à vélo, grâce à deux boucles de 5 et 10 km. Les cheminements sont agrémentés d'espaces de découverte et d'une vingtaine de pupitres d'interprétation dédiés à l'histoire du site et à la biodiversité de cette zone humide exceptionnelle

accueillant près de 200 espèces d'oiseaux. D'une longueur de 100 m, la passerelle suspendue de Haute-Provence permet de relier les deux rives de la Durance à pied ou à vélo.

Cette écobalade saura séduire les amoureux de la nature appréciant l'observation des oiseaux.

Infos pratiques : Durée 2 h pour le petit tour du lac / 3 h pour le grand - Itinéraire Facile

Départs possibles depuis l'Escale, Volonne et Château-Arnoux-Saint-Auban. ○

Plus d'infos sur : www.dignelesbains-tourisme.com

Le Col du Fanget

Situé aux portes du massif des Monges, le site de pleine nature du Fanget donne accès à trois itinéraires de randonnée pédestre, quatre itinéraires de trail, quatre itinéraires VTT, ainsi qu'un sentier d'exposition naturaliste en plein air réunissant des clichés du photographe Roger Isoard mettant en scène la faune locale.

Géré par Provence Alpes Agglomération, ce site nordique abrite également deux parcours de ski de fond, six itinéraires de raquettes balisés ainsi qu'un espace ludique doté d'une piste de luge. Cet hiver, un bail commercial a été signé entre communauté d'agglomération

et trois associés qui ont repris la gestion du bâtiment d'accueil, de l'auberge et du gîte, proposant de nombreuses animations (biathlon, sylvothérapie, chien de traîneaux, Randi'flette, etc.) ainsi qu'une restauration locale et montagnarde durant la période hivernale. L'auberge est également ouverte le reste de l'année et de nombreuses animations sont organisées sur place pour la découverte des activités de pleine nature. ○

Plus d'infos sur : www.lefanget.com

○ Stratégie de développement

Structurer, développer et valoriser l'offre du territoire

Début 2023, Provence Alpes Agglomération a conçu et adopté un «schéma des activités Outdoor» visant à structurer, développer et valoriser l'offre en activités de pleine nature au cours de la période 2023-2026 à l'échelle des trois destinations touristiques du territoire (Haute-Provence, Verdon, Pure Alpes). L'objectif? Disposer d'un cadre de référence pour les initiatives à venir, planifier le développement des activités de pleine nature à moyen et long terme, positionner le territoire comme une véritable destination outdoor

et mieux répondre aux attentes des usagers. S'inscrivant dans le cadre des compétences de l'agglomération et des orientations du schéma du tourisme, ce schéma des activités outdoor comprend 14 actions articulées autour de quatre grands axes ou objectifs stratégiques :

- Valoriser la politique outdoor de Provence Alpes Agglomération et le développement de la pratique des habitants du territoire;
- Développer des séjours touristiques dédiés aux sports de nature;
- Adapter l'offre aux nouvelles attentes des pratiquants (valorisation des

activités moins sportives, réduction des recours à la voiture grâce à une meilleure structuration de l'offre autour des pôles d'activité...);

- Passer du terrain de jeu au bien commun partagé (approche vertueuse des aménagements et événements, sensibilisation des pratiquants aux enjeux environnementaux et évaluation de la fréquentation des chemins et sites de pratique). ○

*Ce document est consultable sur le site :
www.provencealpesagglo.fr*

Évènement

Ne manquez pas la 19^e édition de la Fête de la Rando & de l'Outdoor organisée par Provence Alpes Agglomération les 16 et 17 septembre. Au programme : une cinquantaine de sorties et activités proposées tout au long du week-end !

Plus d'informations sur : www.provencealpesagglo.fr

Le saviez-vous ?

En 2023, une trentaine d'évènements Outdoor sont organisés sur le territoire !

Rendez-vous sur le site :

www.provencealpesagglo.fr, rubrique Provence Alpes Outdoor, pour découvrir le planning complet des manifestations de l'année !

○ Travaux

Amélioration du sentier de Caguerenard

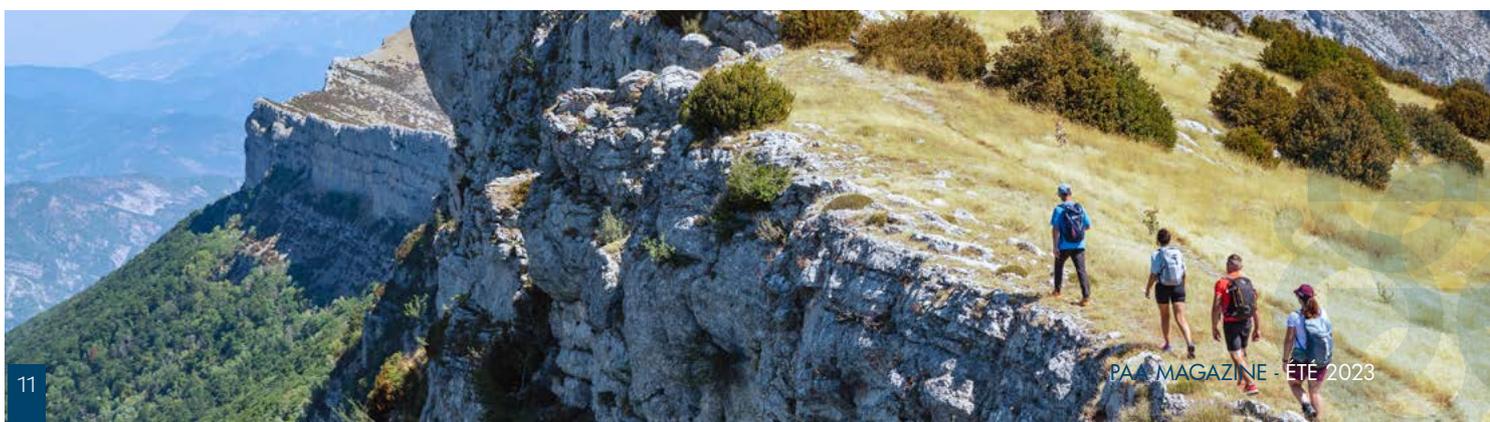
Le sentier de Caguerenard fera l'objet de travaux d'amélioration cet automne. Reliant le centre-ville de Digne-les-Bains au Musée Promenade avant de se prolonger par le sentier de la Plâtrière jusqu'à la Dalle aux ammonites, ce sentier de 5 km pour 1h30 de marche offre de jolis points de vue sur Digne-les-Bains, la Bléone et les montagnes environnantes. Les travaux prévus permettront de le sécuriser, de le revaloriser et de l'agrémenter d'aires d'interprétation pour en faire un véritable sentier de découverte au départ du centre-ville.

Fin des travaux prévue au 1^{er} trimestre 2024. ○

Liaison douce entre la Dalle aux Ammonites et le Musée Promenade

Une liaison douce va également être créée entre la Dalle aux Ammonites et le Musée Promenade, permettant ainsi la circulation sécurisée des piétons, cyclistes, familles et personnes à mobilité réduite entre ces deux sites majeurs de l'UNESCO Géoparc de Haute-Provence. Les travaux impliquent l'aménagement et la sécurisation d'un chemin de 1000 m agrémenté d'une aire d'interprétation.

Ils débiteront cet automne et s'achèveront fin 2023. ○



FESTIVAL INVENTERRE 9^{ème} édition

La nature partagée



Le saviez-vous ?

Organisé tous les deux ans, le festival Inventerre est un événement incontournable de Provence Alpes Agglomération consacré à l'enrichissement et au partage des connaissances autour de la biodiversité du territoire. Traditionnellement, un week-end dédié aux inventaires naturalistes était organisé en amont du festival avec la participation de spécialistes. Pour la première fois cette année, ce sont les habitants du territoire qui sont invités à inventorier la faune et la flore proche de chez eux. Cette édition consacrée à « La Nature partagée » est en effet l'occasion de mettre à l'honneur de nombreux programmes de sciences participatives. Elle est organisée par Provence Alpes Agglomération en partenariat avec le Muséum National d'Histoire Naturelle et l'Office Français de la Biodiversité.

La 9^{ème} édition du Festival de la biodiversité Inventerre aura lieu du 3 au 8 octobre avec au programme de nombreuses sorties découvertes, projections-débats, expositions, spectacles et ateliers dédiés au thème des sciences participatives.

Les temps forts :

- Mardi 3 octobre :

Ouverture du festival et projection-débat sur l'engagement citoyen en faveur de la nature au centre culturel René-Char en partenariat avec les Rencontres cinématographiques de Digne.

- Jeudi 5 octobre :

Présentation du programme Vigie Terre par le Muséum National d'Histoire Naturelle à la médiathèque intercommunale François-Mitterrand de Digne-les-Bains (également vendredi 6 octobre).

Découverte du programme scientifique et pédagogique Phénoclim pour la mesure de l'impact du changement climatique sur la faune et la flore, avec l'UNESCO Géoparc de Haute-Provence et le Centre de recherche des écosystèmes d'altitude au Musée Promenade.

- Vendredi 6 octobre :

Projection d'un web-documentaire sur la Durance au Cinématographe, suivi de la présentation du programme « En

quête d'eau » par l'Office Français de la biodiversité.

- Vendredi 6 et samedi 7 octobre :

Salon de la nature et du livre à la médiathèque François-Mitterrand en présence d'une dizaine d'associations et d'organismes œuvrant en faveur de la biodiversité.

- Samedi 7 octobre :

Projection-débat au Cinématographe suivi de la Nuit de la chauve-souris avec le Groupe Chiroptères de Provence à Château-Arnoux-Saint-Auban.

- Samedi 7 et dimanche 8 octobre :

Sorties découvertes thématiques avec Denis Cheissoux, journaliste à France Inter et invité d'honneur du festival. ◦

Spectacles, invités, sorties... Retrouvez le programme complet du festival sur le site internet www.festival-inventerre.com et sur la page Facebook « Festival Inventerre » !

3^e Forum de la transition

Mercredi 4 octobre, le palais des congrès de Digne-les-Bains accueillera le 3^e Forum de la transition organisé dans le cadre du festival sur le thème de l'Engagement citoyen.

Au programme :

- Une quinzaine de stands tenus par les acteurs locaux de la transition ;
- Des tables rondes et temps forts en présence d'invités surprises de renommée nationale ;
- Des restitutions d'inventaires réalisés par une dizaine d'établissements scolaires du territoire (écoles, collèges et lycées).
- Le quiz de la fresque du climat



Camille Etienne,
invitée exceptionnelle du Forum

Camille Etienne incarne le combat d'une nouvelle génération pour avancer sur la question de l'urgence climatique et biologique. Elle interviendra lors du Forum pour apporter son témoignage sur son engagement militant et sa vision du changement pour un monde meilleur.

« Éclairer juste » pour limiter les consommations énergétiques, protéger la biodiversité et préserver notre ciel étoilé

Longtemps considéré uniquement de façon positive, l'usage excessif d'éclairages publics est de plus en plus perçu comme une source de nuisance et de pollution. Et pour cause, les éclairages publics représentent **41 % de la consommation d'électricité des communes** et sont responsables de l'émission de 670 millions de kg de CO₂ par an.

À ce jour, 11 millions de points lumineux tapissent encore les espaces publics français, avec une déperdition de lumière moyenne de 30 à 40 % liée à des faisceaux lumineux trop larges, orientés en partie vers le ciel.

Ces excès de lumière masquent notre ciel étoilé et participent directement au déclin de la biodiversité (épuisement des papillons de nuit, perturbation des trajectoires de migration des oiseaux, dérèglement de l'horloge physiologique des plantes, perte d'orientation des rapaces nocturnes...). Ils ont également un impact sur la santé humaine à travers le dérèglement des rythmes circadiens.

Considérant les enjeux écologiques, sanitaires et économiques impliqués, Provence Alpes Agglomération a fait le choix de moderniser progressivement ses installations et d'avancer dans une démarche d'extinction nocturne de l'éclairage public sur les 23 communes et les 11 zones d'activité économique où elle exerce la compétence.

Elle propose également un accompagnement technique dans cette démarche aux 23 communes du territoire où l'éclairage public est de compétence communale.

Réduire de 40 % la consommation énergétique due à l'éclairage public

Pendant deux ans, les agents de Provence Alpes Agglomération ont cartographié la totalité des réseaux d'éclairage public du territoire (liste des postes/armoires et nombre de points lumineux associés à chacun, puissance des lampes, consommations...); un travail de longue haleine qui sert aujourd'hui de point de départ aux changements proposés aux communes de l'agglomération.

Ainsi, après la signature d'une Charte d'engagement, toutes les communes volontaires sont accompagnées par Provence Alpes Agglomération dans la conception d'un plan d'extinction précisant les heures d'extinction souhaitées par secteur (6h/nuit en moyenne), en fonction des lignes d'éclairage existantes, des périodes de l'année et des événements prévus. Une fois la population informée, des horloges astronomiques sont installées sur le réseau pour gérer la programmation souhaitée.

Alors qu'en 2017, moins de 10 communes pratiquaient l'extinction nocturne, elles sont à ce jour

plus d'une trentaine sur 46 à s'être engagées dans la démarche et des études sont déjà en cours pour cinq communes supplémentaires.

D'ici 2024, l'objectif est ainsi de réduire de 40% la consommation énergétique totale due à l'éclairage public du territoire, ce qui permettrait d'économiser plus de 150 000 euros par an et d'investir dans l'installation progressive de lampes Leds en remplacement des lampes boules particulièrement consommatrices et néfastes pour la biodiversité.

Ce travail, déjà engagé sur les communes de Digne-les-Bains et Peyruis, se poursuivra en 2023 sur plusieurs autres communes dont Champtercier et Mézel. ○

Le saviez-vous ?

L'UNESCO Géoparc de Haute-Provence, qui couvre le territoire de Provence Alpes Agglomération et de la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch, prépare actuellement sa candidature au label Réserve Internationale de Ciel Étoilé décerné par l'International Dark Sky Association aux territoires ayant entrepris des mesures spécifiques et significatives de limitation de la pollution lumineuse.

Un projet porté par Provence Alpes Agglomération dans le cadre du programme Espace Valléen.



Mobilité

Profitez d'une plateforme de covoiturage libre et gratuite pour vos trajets du quotidien !

En mai 2023, Provence Alpes Agglomération a lancé une plateforme de covoiturage permettant de mettre en relation les conducteurs et passagers des 46 communes du territoire pour favoriser une mobilité partagée à l'échelle locale !

Adapté au caractère rural et montagnard du territoire où la voiture reste souvent le mode de déplacement le plus pratique, ce service gratuit offre une nouvelle solution de mobilité dans les zones peu ou pas desservies par les transports en commun.



Pourquoi covoiturer ?

► Faire un geste pour la planète en limitant les émissions de gaz à effet de serre.

À ce jour, sur le territoire, 81% des trajets domicile-travail s'effectuent de manière individuelle, dans son véhicule. À l'échelle nationale, les voitures sont responsables de 15% des émissions de gaz à effet de serre*. Or, le fait de covoiturer permet de diviser par deux (au moins) son empreinte carbone.

► Faire des économies en partageant ses frais.

Entre le prix de l'essence, l'assurance, le stationnement, etc., le budget voiture représente l'un des premiers postes de dépense des ménages. Pour un salarié habitant à 30 km de son lieu de travail, le covoiturage quotidien peut représenter une économie de près de 2000 € par an* !

► Transformer ses trajets en moments conviviaux.

Le covoiturage est également un moyen simple de rencontrer d'autres personnes, de créer des liens et de transformer des trajets parfois longs ou stressants en moments d'échanges agréables.

*Chiffres du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

Prime de covoiturage

L'utilisation de la plateforme de covoiturage Mobicoop vous donne également droit à une prime de covoiturage allant jusqu'à 200 €.

La prime de covoiturage est un dispositif national comprenant 100 € offerts pour trois trajets de plus de 80 km réalisés dans une période de trois mois et 100 € pour 10 trajets de courte distance.

Comment ça marche ?

Conçue par la coopérative Mobicoop, la plateforme de covoiturage de Provence Alpes Agglomération est un service entièrement gratuit mis à disposition de l'ensemble des habitants. Elle permet de partager des trajets ponctuels ou réguliers, entre le domicile et le travail (ou le lieu d'études), mais aussi des trajets vers des activités, des événements ou sur la route des vacances.

Aucune commission n'est prélevée sur les trajets proposés.





1. Votre covoiturage en 5 étapes clés

1. Inscrivez-vous gratuitement sur le site covoiturage.provencealpesagglo.fr ou sur l'**application Rezo Mobicoop** (disponible sur App Store et Google Play).

2. Recherchez un trajet ou proposez un trajet en déposant une annonce pour être contacté par des passagers intéressés. En tant que conducteur, définissez le tarif de votre trajet en fonction des recommandations indiquées. Le trajet peut également être gratuit.

Vous souhaitez voyager en tant que passager et aucune annonce ne correspond à votre recherche ? Publiez une annonce passager pour être averti lorsqu'un nouveau trajet est proposé !

3. Une fois votre trajet réservé, utilisez l'interface de messagerie

pour préciser les modalités du covoiturage avec le conducteur ou les autres passagers, si besoin. En tant que passager, réglez votre trajet de la main à la main ou par carte bancaire, directement sur l'interface.

4. Partagez un trajet économique et convivial.

5. Recommencez !

Des options adaptées aux besoins de chacun

Pour les trajets réguliers

Vous effectuez le même trajet plusieurs fois par semaine à heure fixe ? Inutile de poster une annonce pour chaque trajet. La fonction « **trajet régulier** » permet de publier automatiquement des annonces pour les déplacements quotidiens.

Pour les trajets spontanés

Adaptée aux trajets spontanés de dernière minute, la fonction « **partir maintenant** » disponible sur l'appli

mobile permet d'être averti en temps réel de la présence d'un passager ou conducteur sur le trajet identifié.

Pour les événements

Vous pouvez, à tout moment, utiliser la plateforme pour créer une page dédiée à un événement (festival, brocante, conférence...) et ainsi faciliter les covoiturations pour s'y rendre.

Pour les communautés

Entreprises, associations, etc. Diverses

communautés peuvent également être créées pour encourager et simplifier les mises en relation au sein d'un groupe privé.

Pour plus de solidarité

Un module de covoiturage solidaire devrait par ailleurs être développé en début d'année prochaine, pour offrir une solution de mobilité adaptée aux personnes en situation de fragilité ou de précarité.

Développement économique : élaboration et mise en actions d'une stratégie 2022-2026

© Justine LEBRUN

Provence Alpes Agglomération a élaboré un schéma de développement économique qui constitue aujourd'hui la feuille de route de la communauté d'agglomération en matière de développement économique. Cette stratégie 2022-2026 intègre plusieurs objectifs phares dont le renforcement du rôle des villes centres, le positionnement de la transition écologique comme véritable levier de développement économique, l'impulsion d'une nouvelle montée en gamme en matière d'offre touristique et le soutien à l'économie productive.

Elle est structurée autour de quatre grands axes opérationnels :

- Soutenir et renforcer l'attractivité résidentielle du territoire autour d'une économie de service et de bien-être (revitalisation commerciale des centres-villes, création d'une synergie autour des tiers-lieux du territoire, développement d'une politique de réhabilitation et de modernisation du parc immobilier en centre-ville, animation d'une offre culturelle dans les quartiers et centres-bourgs structurants...)
- Professionnaliser, qualifier et faire monter en gamme les acteurs et offres touristiques du territoire (développement de l'hébergement touristique marchand, animation d'évènements autour de la promotion du territoire, renforcement de l'attractivité du Musée Promenade et de l'établissement thermal...)
- Impulser la transition écologique dans l'économie du territoire (sensibilisation des collectivités à l'utilisation de produits locaux de qualité, structuration de la filière bois, contribution à l'émergence d'une

filière méthanisation, développement de l'économie circulaire...)

- Soutenir l'économie productive à travers la montée en qualité de l'accueil et de l'accompagnement des entreprises (requalification et développement des zones d'activités, modernisation des outils d'abattage, soutien à la filière viande, développement de la filière fruits et du maraîchage, aménagement de la zone de la Cassine...)

Reflète de la collaboration de Provence Alpes Agglomération avec le monde économique départemental et régional, cette stratégie est issue d'une large concertation menée auprès des acteurs locaux pour dresser un diagnostic et valider, de façon collégiale, les axes d'intervention jugés prioritaires. **Elle offre une vision prospective et concertée du développement économique du territoire et garantit une cohérence entre les différents projets portés par l'agglomération et ses partenaires.** Conforme et complémentaire au Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII), elle contribue également à positionner l'offre économique de manière visible et attractive. ○

Le projet alimentaire territorial fait ses preuves

En août 2021, Provence Alpes Agglomération approuvait le premier plan d'actions de son Projet Alimentaire Territorial (PAT) « Cultivons le goût d'ici » issu d'une concertation entre les acteurs locaux du monde agricole et alimentaire. Depuis le mois d'avril, une synthèse des premières années de vie de ce dispositif est disponible sur le site www.provencealpesagglo.fr.

Elle intègre les ressources créées (podcasts, vidéos...) et revient sur les temps forts de ces deux premières années d'actions avec, notamment :

- ▶ L'animation d'un espace dédié pour favoriser la visibilité des producteurs, des artisans locaux et des partenaires du PAT lors de la Foire de la Lavande ;
- ▶ L'organisation d'un séminaire sur la préservation du foncier agricole avec les partenaires de Provence Alpes Agglomération (Chambre d'Agriculture, SAFER, Terre de Liens et Mosagri) ;
- ▶ Des temps d'accompagnement des communes vers une restauration collective plus durable ;
- ▶ La mise en place d'un partenariat avec AgriBio04 pour l'évènement De ferme en ferme.

L'objectif est aujourd'hui de pérenniser les actions menées sur le territoire dans le cadre de cette démarche labellisée par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, en vue de l'obtention du label de niveau 2 au printemps prochain. Les prochaines réunions du Comité des partenaires du PAT permettront également de valider les actions prioritaires pour 2023-2025 et de formuler des indicateurs d'évaluation.

○ Aménagement de l'espace

L'habitat au cœur d'une nouvelle politique intercommunale



Définir et mettre en œuvre une politique du logement à l'échelle de la communauté d'agglomération pour les six années à venir : tel est l'objectif du Programme local de l'habitat (PLH). Actuellement en cours de finalisation, ce document stratégique de programmation doit permettre de répondre aux besoins liés aux parcours résidentiels des habitants actuels et à venir, tout en favorisant le renouvellement urbain, la mixité sociale et l'accessibilité des logements aux personnes en situation de handicap. Il est élaboré par Provence Alpes Agglomération, en concertation avec l'ensemble des 46 communes du territoire, des acteurs de l'habitat et des partenaires institutionnels.

Un parc immobilier vieillissant

À ce jour, 70% des logements du territoire sont des résidences principales. Ces résidences principales comprennent 15% de logements sociaux, moins de 30% de logements locatifs privés et environ 55% de propriétaires occupants (INSEE, 2019).

Par ailleurs, 40% des résidences principales ont été construites avant 1970, et l'ancienneté du parc entraîne une situation de vulnérabilité énergétique pour presque 20% des ménages de l'agglomération (chiffres 2015).

Enfin, le territoire est marqué par un taux important de vacance résidentielle, en particulier dans les centres anciens (9,3% des logements contre environ 8,3% à l'échelle nationale), même si celui-ci est en baisse.

L'émergence de nouveaux besoins

Très dynamique au début des années 2000, le rythme de construction a ralenti sur le territoire.

Alors que 340 constructions de logements étaient autorisées chaque année en moyenne entre 2000 et 2010, ce chiffre est passé à 190 entre 2010 et 2018.

Un ralentissement de la croissance démographique est également observé avec une population en baisse de 0,04% par an en moyenne entre 2012 et 2017. Cependant, de **nouveaux besoins en logements** apparaissent du fait du desserrement des ménages (augmentation des familles monoparentales et des ménages composés d'une seule personne en lien avec le vieillissement de la population).

En effet, plus d'un tiers des habitants du territoire sont âgés de plus de 60 ans et cette tendance est amenée à se renforcer dans les années à venir. Ces différents facteurs entraînent un **besoin accru en logements de petite et moyenne taille**.

Plus de 1500 logements à construire en 6 ans

Élaboré pour répondre aux besoins et tendances observés, le PLH de Provence Alpes Agglomération comprend 14 actions articulées autour de quatre grands axes ou objectifs :

- Optimiser les capacités du parc existant et revitaliser les centres ;
- Accompagner un développement résidentiel vertueux ;
- Répondre à la diversité des besoins en matière de logement et d'hébergements ;
- Piloter et animer la politique locale de l'habitat à travers, notamment, la mise en place d'un observatoire de l'habitat et du foncier.

Le PLH prévoit la **construction d'environ 260 logements par an en moyenne à l'échelle de l'agglomération**, soit plus de 1500 logements sur six ans (dont environ 240 logements sociaux).

Il recense également des opérations de réhabilitation du parc existant et un développement de l'offre à destination de publics spécifiques (construction de résidences seniors et de structures d'accueil pour les personnes en situation de handicap). ○

Les grandes étapes du Programme Local de l'Habitat (PLH)

Le PLH est un document obligatoire pour les communautés d'agglomération qui exercent la compétence « habitat ». Il est l'aboutissement d'un travail de longue haleine mené en trois étapes :

- 2019 : réalisation d'un diagnostic territorial (rencontres avec les communes et les acteurs) ;
- 2020 : réflexion intercommunale pour la conception des quatre grandes orientations ;
- 2021-2022 : élaboration du programme d'actions.

Le projet de PLH a été transmis aux services de l'État en juin 2023 et sa version finalisée devrait être approuvée par la communauté d'agglomération début 2024.

Courant 2024, il sera en partie intégré dans le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de Provence Alpes Agglomération, lui-même en cours d'élaboration. Les communes auront ensuite trois ans pour mettre en compatibilité leurs documents d'urbanisme.



Vers une harmonisation des collectes

Cet automne, Provence Alpes Agglomération emboîtera le pas aux communautés de communes des Alpes Provence Verdon et de la Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon en débutant une harmonisation progressive des méthodes de collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables sur l'ensemble de son territoire.

Concrètement, qu'est ce qui va changer ?

À terme, des points d'apports volontaires (PAV) répartis sur l'ensemble du territoire permettront aux habitants de déposer en un seul et même lieu l'ensemble de leurs déchets.

Chaque PAV regroupera des colonnes dédiées aux ordures ménagères résiduelles (colonne grise), aux emballages (colonne jaune), au verre (colonne verte), et au papier (colonne bleue). De nouvelles colonnes dédiées aux cartons seront déployées dans certains points d'apports volontaires.

Quel est l'objectif ?

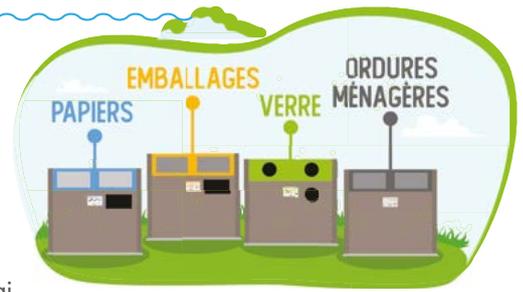
- ▶ Inciter l'ensemble des habitants à adopter les bons gestes de tri pour **diminuer l'impact environnemental et financier lié à l'enfouissement des ordures ménagères**. Les collectivités ayant déjà mis en place cette harmonisation ont en effet constaté une augmentation du tri des déchets et une diminution du poids des ordures ménagères de 15 à 20 % ;
- ▶ **Améliorer le cadre de vie des habitants** en supprimant les bacs roulants au profit de colonnes enterrées ou semi-enterrées et en regroupant ces colonnes dans des points d'apports volontaires dédiés ;
- ▶ **Réduire la pénibilité au travail pour les agents** et diminuer l'émission de gaz à effet de serre générée par les camions de collecte grâce à l'optimisation des tournées et à la réduction du nombre de véhicules.

Quelles sont les communes concernées ?

Les changements prévus cet automne concerneront la commune de Digne-les-Bains et celles de l'ancienne Communauté

de communes de la Moyenne Durance (Château-Arnoux-Saint-Auban, Peyruis, Mallefougasse, Malijai, L'Escale, Les Mées et Ganagobie, la commune de Volonne étant déjà intégralement équipée en colonnes).

À Digne-les-Bains, 94 points d'apport volontaire complets seront créés, regroupant des colonnes dédiées aux ordures ménagères, au papier, au verre et aux emballages. 34 colonnes seront également mises en place pour la collecte des cartons. Au total, les communes de la Moyenne-Durance seront quant à elles dotées de 96 points d'apports volontaires complets. L'installation des nouvelles colonnes débutera en septembre et s'achèvera en novembre.



Ces évolutions se poursuivront fin 2024

pour toucher les autres communes du Bassin Dignois, celles du secteur de Bras d'Asse (Beyne à Sainte-Croix du Verdon et Moustiers Sainte-Marie) et celles du Pays de Seyne qui disposent déjà d'une collecte en colonnes pour les ordures ménagères mais qui bénéficieront d'une réorganisation des points de collecte.

D'ici fin 2024, toutes les communes du territoire seront dotées de points d'apport volontaire pour l'ensemble de leurs déchets. ○



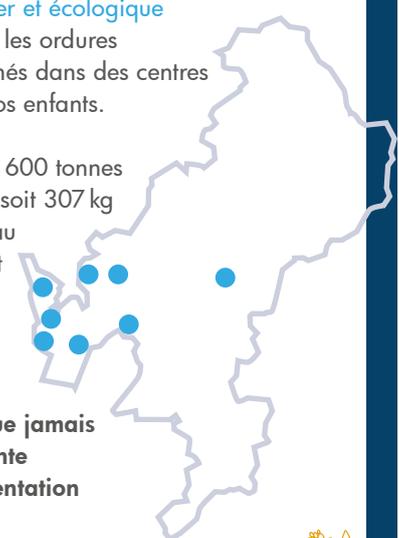
Le saviez-vous ?

Les ordures ménagères, un gouffre financier et écologique

Tous les déchets non triés et déposés dans les ordures ménagères (poubelles grises) sont acheminés dans des centres d'enfouissement et laissés en héritage à nos enfants.

À l'échelle du territoire, cela représente 14 600 tonnes de déchets chaque année (chiffres 2022), soit 307 kg par an et par habitant (59 kg de plus qu'au niveau national). Ces poubelles contiennent 70 % de déchets qui auraient pu être valorisés, dont plus d'un tiers de déchets recyclables et 28,9 % de biodéchets.

Adopter les bons gestes de tri est plus que jamais indispensable pour réduire notre empreinte environnementale et faire face à l'augmentation constante des coûts de traitement.



Plus d'infos : Retrouvez les cartographies des futurs points d'apports volontaires (PAV) sur www.provencealpesagglom.fr

○ Petite enfance

Modernisation et agrandissement de la crèche de Moustiers-Sainte-Marie

Actuellement abritée dans des locaux vieillissants ne répondant plus aux nouvelles normes, la crèche de Moustiers-Sainte-Marie va faire l'objet de travaux de rénovation et d'agrandissement. Réaménagement des espaces avec création d'un office de réchauffage, locaux optimisés, accès PMR, remplacement des menuiseries extérieures, isolation thermique, installation de filtres solaires modulables, aménagement d'un espace extérieur doté d'une pergola bioclimatique, récupération des eaux pluviales... Les travaux prévus permettront d'améliorer considérablement le confort thermique du bâtiment (été et hiver), les conditions d'accueil des enfants et les conditions de travail du personnel. Ils permettront par ailleurs d'augmenter la capacité d'accueil de la crèche qui passera à 20 berceaux en période scolaire et 24 en période estivale (contre 15 et 20 actuellement), d'inscrire l'établissement dans la convention territoriale globale de la CAF et d'enrichir l'offre proposée à travers la fourniture de repas.

Une consultation va être lancée à la rentrée pour permettre un démarrage des travaux au premier trimestre 2024 et une livraison à l'été 2025. Durant les travaux, les enfants seront accueillis dans des locaux faciles d'accès aménagés temporairement sur la commune. ○



○ Eau

Réseau d'eau potable : un chantier de réhabilitation innovant



Un chantier est mené pour réhabiliter 520 m de réseau d'eau potable sur l'allée des Fontainiers à Digne-les-Bains.

Confié par Provence Alpes Agglomération à l'entreprise Telerep France, ce chantier a été réalisé selon un procédé de chemisage structurant par inversion : une technique innovante ne nécessitant que très peu de tranchées avec l'avantage de limiter les nuisances et de s'adapter au milieu urbain. La création de six fosses a ainsi suffi pour permettre l'introduction, dans la canalisation, d'une gaine textile renforcée imprégnée d'une résine lui rendant son étanchéité et sa solidité.

Le caractère innovant de cette technique a suscité l'intérêt d'autres collectivités de la région (métropoles de Toulon et d'Aix-Marseille) qui ont fait le déplacement pour participer à une visite du chantier.

Réalisée avec le soutien de l'Agence de l'eau et du Département, cette opération contribue à améliorer la gestion de la ressource en eau : un enjeu de taille compte tenu du contexte actuel et des nouveaux épisodes de sécheresse qui nécessitent, plus que jamais, les efforts quotidiens de chacun.

Elle s'inscrit dans le cadre du programme de travaux d'investissement et d'amélioration du réseau eau et assainissement de l'agglomération qui s'élève à près de 4 millions d'euros par an. ○

○ Déchets

Inaugurations de plateformes de compostage partagé dans huit communes

Entre mai et juin 2023, huit communes du territoire (Thoard, Le Brusquet, Prads, Estoublon, Champtercier, Mallefougasse, Mézel et Châteauredon) ont été équipées par Provence Alpes Agglomération de plateformes de compostage partagé. Entretien par la communauté d'agglomération, ces plateformes sont mises à disposition des habitants invités à y déposer leurs biodéchets et déchets alimentaires. Ce geste écologique et citoyen permet de réduire la quantité d'ordures ménagères envoyée en centre d'enfouissement tout en générant du compost utile pour enrichir les sols.

D'ici fin 2024, une dizaine de nouvelles plateformes de compostage collectif seront installées dans les communes volontaires. ○



Inauguration de la plateforme de compostage partagé de Mallefougasse le 12 mai 2023.

Industrie

Mickaël Savard, directeur de l'usine chimique Arkema



En octobre 2022, Mickaël Savard a repris la direction de l'usine chimique Arkema à Saint-Auban, après plus de 20 ans passés à arpenter le globe pour le compte du groupe. « J'ai toujours fait partie de ceux qui levaient la main lorsqu'on cherchait des volontaires pour partir à l'étranger », affirme-t-il. Cet ingénieur de formation a **intégré la société Arkema dès la fin de ses études**, séduit par la dimension internationale du groupe. C'est en Chine qu'il a exercé son premier poste en tant qu'ingénieur de projets, en charge de la conception et de la gestion de chantiers. Pendant six ans, il a également exercé sur la plateforme de Lacq (Pyrénées-Atlantiques) en tant que responsable des services techniques, avant d'assurer le même poste sur un nouveau site construit en Malaisie. « Mon épouse et moi avons toujours été en phase en ce qui concerne notre envie de voyager, de découvrir d'autres cultures et on tenait à faire vivre cela à nos enfants aussi, confie-t-il. Nous avons passé quatre années en Malaisie avec nos deux filles. Des années très enrichissantes. » Ces différents voyages lui ont notamment permis d'**appréhender d'autres façons de travailler**. « Il y a de bons côtés partout, souligne-t-il. En France, on

a la chance de pouvoir s'appuyer sur des ressources techniques importantes, alors qu'en Malaisie par exemple, j'étais amené à gérer les choses de façon plus autonome. En contrepartie, j'avais là-bas l'opportunité de tester beaucoup plus facilement de nouvelles méthodes de travail. »

Un retour à la terre

Si ce nouveau poste de directeur d'usine marque une étape clé dans son parcours, il s'agit aussi, pour Mickaël, d'un **retour dans un territoire familier qu'il apprécie**. « Au début des années 2000, j'avais intégré une première fois l'usine de Saint-Auban en tant qu'ingénieur maintenance pendant six ans. Je connais donc très bien une partie des équipes, mais aussi la région que j'aime beaucoup, précise-t-il. J'ai grandi dans une famille normande de paysans meuniers sur plusieurs générations. J'en ai toujours gardé un fort attachement à la terre qui fait que je me sens bien en milieu rural. J'apprécie particulièrement le territoire de Provence Alpes Agglomération pour son climat et pour toutes les randonnées qu'il permet. En tant que pilote de montgolfière amateur, il n'y a rien de plus agréable pour moi que de survoler le plateau de Valensole ! »

Favoriser la transversalité et le travail en équipe

Au quotidien, Mickaël est amené à traiter de sujets variés, avec une part de gestion courante, des relations régulières avec les services de l'État, et la prise en charge d'imprévus et d'actions ponctuelles. « C'est aussi ce qui fait la richesse de ce métier, affirme-t-il. En ce moment, on travaille par exemple sur la mise en place d'un plan de sobriété hydraulique et sur l'arrêt des installations prévu au mois de septembre : une grosse opération

à six millions d'euros réalisée tous les trois ans pour la maintenance des équipements. ». Ce poste de directeur lui permet aussi d'**insuffler sa vision d'un travail en équipe, favorisant la transversalité, les contacts et le partage**. « C'est un métier dans lequel la rigueur et l'organisation sont indispensables mais la relationnel reste le plus important à mes yeux, confie-t-il. C'est essentiel pour moi, d'être proche de mes équipes pour qu'elles me parlent et de renforcer les liens entre les différentes unités (maintenance, procédés, HSE...). »

Une plateforme chimique adaptée à l'industrie de niche

À ce jour, l'usine **Arkema comprend 225 employés** et travaille quotidiennement avec une quinzaine de sous-traitants. Elle produit environ 40000 tonnes de produits chaque année, dont une grande majorité de T111. Ce solvant chloré est envoyé par wagon à Pierre-Bénite et utilisé pour la création du Kynar, un plastique de niche utilisé notamment dans la fabrication de panneaux photovoltaïques et de batteries.

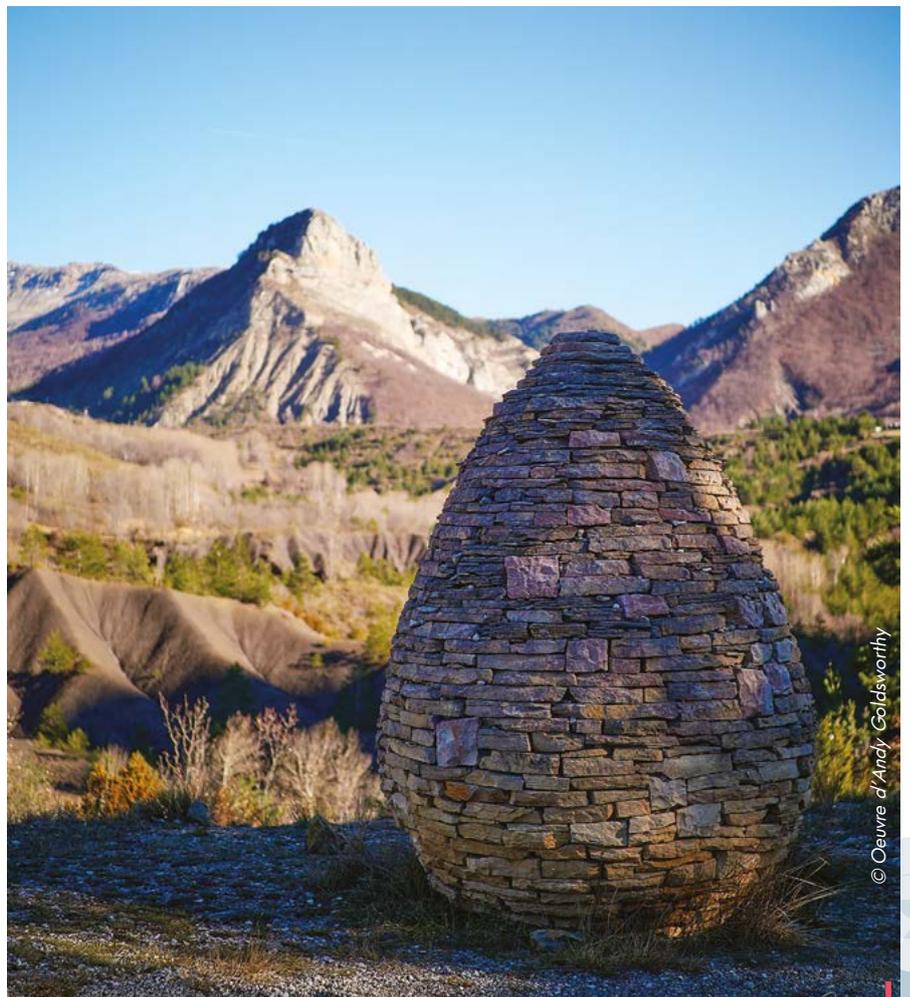
Arkema gère également l'ensemble de la plateforme chimique, qui intègre d'autres sociétés parmi lesquelles Kem One, spécialisée dans la production de PVC. Régulièrement, de nouvelles sociétés intègrent la plateforme. Après Anticorps en octobre 2022, Extractive devrait ainsi s'installer d'ici la fin de l'année, au moment où débiteront les premiers travaux prévus pour la mise en place du méthaniseur Eve. « Nous avons encore de l'espace disponible et beaucoup de services proposés pour **inciter des industriels à s'installer** (site clé en main, production électrique par un parc photovoltaïque, station de traitement...). Le développement industriel prend du temps mais le potentiel est là », souligne Mickaël. ○



Saint-Pancrace au printemps.
Photo de Danielle Borel.



Ambiance automnale autour de la Lame de Facibelle à Esclangon. Photo Jean-Pierre Gouret.

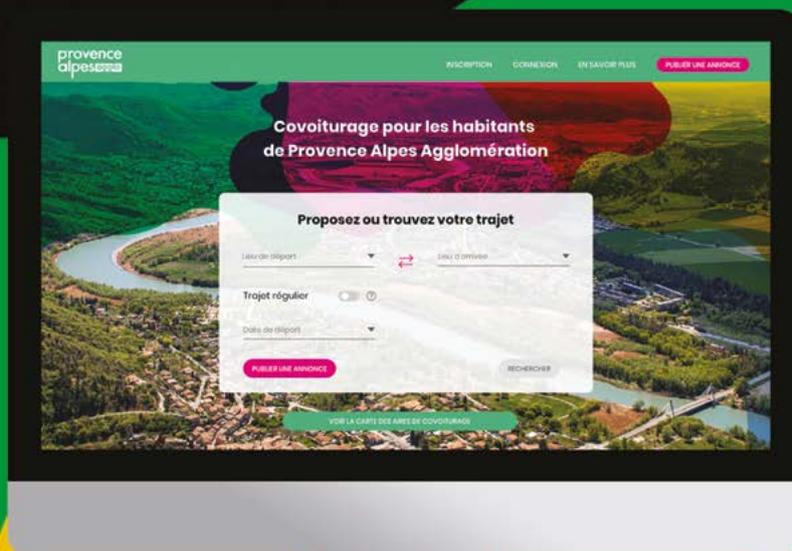


© Oeuvre d'Andy Goldsworthy

L'une des trois Sentinelles d'Andy Goldsworthy. Photo de Christophe Lucarz.

Vous aussi, adressez-nous votre plus belle photo du territoire de Provence Alpes Agglomération, accompagnée d'une légende, pour tenter d'être publié dans Provence Alpes Agglo magazine !
Contact : communication@provencealpesagglo.fr

Covoiturez sur covoiturage.provencealpesagglo.fr ou sur l'appli Rezo Mobicoop



L'Europe investit dans les zones rurales



Tribunes politiques

Terre Dignoise

A propos de transition énergétique

Les élus de Terre Dignoise désirent alerter leurs collègues sur la destruction programmée, notamment sur notre territoire, de zones immenses de forêts méditerranéennes au profit de l'implantation de Centrales Photovoltaïques.

Si nous sommes favorables au photovoltaïque dans le mix énergétique, nous sommes farouchement opposés à

la destruction de forêts, d'autant plus incompréhensible que nous constatons tous des désordres climatiques majeurs.

JM Jancovici en personne explique que rien ne justifie la destruction de forêts ou de terres cultivables pour de telles implantations.

Alors capitalisme vert ou écologie intelligente? 

Groupe Terre Dignoise

16 et 17 septembre

Fête de la rando et de l'Outdoor



Une cinquantaine de sorties et activités proposées sur tout le territoire

Plus d'infos :
www.provencealpesagglo.fr

23 et 24 septembre

Week-end 100% course nature

Plusieurs courses organisées à l'Escale dont le Trail de l'Escale et la Gambade Escalaise

Plus d'infos :
www.traildelescalo.fr

22 au 30 septembre

Mondial Rugby Amateur



Digne-les-Bains accueille 20 nations pour la première coupe du Monde de Rugby Amateur.

Plus d'infos :
www.mondialrugbyamateur.com

2 au 6 octobre

Quelque chose a disparu mais quoi ?

Théâtre
Dynamo Théâtre – J. Cattino, M. Bellier
Dans le cadre des Échappées du Théâtre Durance

Plus d'infos :
www.theatredurance.fr

Du 3 au 8 octobre

Festival de la biodiversité Inventerre



Spectacles, projections-débats, sorties découvertes, expositions...
Voir p.12

Plus d'infos :
www.festival-inventerre.com

6 octobre

Journée mondiale de la Géodiversité



Déambulations à la recherche des roches utilisées dans les constructions de nos ancêtres. Organisées par l'UNESCO Géoparc de Haute-Provence
Départs de Digne-les-Bains et Seyne-les-Alpes

Plus d'infos :
www.geoparchauteprovence.com

10 octobre

Hmadcha

Danse
Taoufiq Izzeddoui
À 20h30 au Théâtre Durance
Les Lauzières, Château-Arnoux-Saint-Auban

Plus d'infos :
www.theatredurance.fr

13 octobre

Conférence

Pourquoi et comment la planète tremble-t-elle dans notre région ?
À l'occasion de la Journée internationale pour la réduction des risques de catastrophe
Conférence en accès libre, Digne-les-Bains

Plus d'infos :
www.geoparchauteprovence.com

14 octobre

Le jour de la Nuit

Randonnée nocturne encadrée par un géologue de l'UNESCO Géoparc de Haute-Provence et un accompagnateur en montagne
À Digne-les-Bains et dans les alentours

Plus d'infos :
www.geoparchauteprovence.com

19 et 20 octobre

Hamlet

Théâtre
Cie Vol Plané
À 20h30 au Théâtre Durance
Les Lauzières, Château-Arnoux-Saint-Auban

Plus d'infos :
www.theatredurance.fr

Novembre

Festival de la BD



Un mois ponctué d'ateliers, d'expositions et de rencontres pour faire vivre la bande dessinée sur tout le territoire.

Évènement organisé par les réseaux des médiathèques de Provence Alpes Agglomération

Plus d'infos :
www.paam.fr

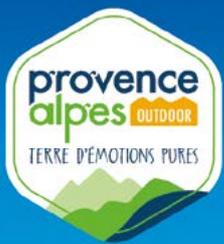
23 novembre

Double soirée cirque théâtre

La Pointe du Compas avec la Cie HKC
Et Pourvu que la mastication ne soit pas longue
Avec H. Bah, A. B. Gillette, J. I.Tula
À 19h au Théâtre Durance
Les Lauzières, Château-Arnoux-Saint-Auban

Plus d'infos :
www.theatredurance.fr

En savoir plus
www.agenda-onsort.fr



FÊTE DE LA RANDO

et de l'Outdoor

16
17
SEPT
2023

PLUS DE 50 SORTIES
OUTDOOR

- Randonnée
- Bivouac
- Trail
- Parapente
- Escalade
- Via ferrata
- Canyoning
- Paddle
- Canoë
- VTT
- Vélo de route
- Gravel...

RETROUVEZ LE PROGRAMME ICI



19^e édition

DIGNE LES BAINS - Place Général de Gaulle

Infos : Office de Tourisme

Provence Alpes Digne-les-Bains 04 92 36 62 62

